

Canada Province de Québec
Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri
Le 17 décembre 2019

A une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité tenue au Centre Municipal de Saint-Philippe-de-Néri, convoquée par le directeur général/secrétaire-trésorier, Monsieur Pierre Leclerc, conformément à l'article 152 du code municipal, tenu à 19 h, le mardi 17 décembre 2019, sont présents : Messieurs Alain Castonguay, Marco Lizotte, Gaston Roy, Noël Alexandre, Roland Lévesque et Frédéric Dionne formant quorum sous la présidence de son honneur le maire Monsieur Frédéric Lizotte, présent à la séance, ainsi que Monsieur Pierre Leclerc, directeur général/secrétaire-trésorier.

Comme il appert et a été reconnu que l'avis public de convocation a été signifié tel que requis par les dispositions du présent code;

Cette séance est convoquée selon l'article 956 du code municipal pour la préparation et l'adoption du budget 2020.

356-2019 **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par monsieur Frédéric Lizotte maire.

357-2019 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur le maire Frédéric Lizotte donne lecture des points inscrits à l'ordre du jour.

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy

Et résolu unanimement que : l'ordre du jour soit accepté.

358-2019 **Présentation des prévisions budgétaires 2020 (Revenus et dépenses)**

Le directeur général remet à chacun des membres du conseil le document intitulé « Prévisions budgétaires 2020 » avec explications.

Monsieur Pierre Leclerc, directeur général, présente les prévisions budgétaires suivantes :

Revenus

Tarification pour services municipaux	271 442.00 \$
Autres recettes de sources locales	52 620.00 \$
Péréquation et diversification des revenus	168 545.00 \$
École primaire	10 934.00 \$
Taxe foncière générale	555 110.00 \$
Immeubles du Gouvernement fédéral	267.00 \$
Immeubles du Gouvernement du Québec	1 796.00 \$
Recettes du Site d'enfouissement	<u>107 785.00 \$</u>

Grand total des revenus 1 168 499.00 \$

Dépenses

Administration générale	270 381.00 \$
Sécurité publique	133 320.00 \$
Transport routier	148 531.00 \$
Hygiène du milieu	381 539.00 \$

Santé et bien-être	1 000.00 \$
Aménagement, urbanisme, développement et Supra-local	90 435.00 \$
Activités récréatives et culturelles	88 105.00 \$
Frais de financement	55 188.00 \$

Total des dépenses **1 168 499.00 \$**

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte

Résolu unanimement que : le conseil accepte les prévisions budgétaires ci-dessus (Revenus et dépenses 2020). Une copie de ces prévisions est annexée à ce procès-verbal.

359-2019 **Adoption du programme triennal en immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022**

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Résolu unanimement qu' : il soit par la présente résolution adoptée par le conseil municipal de Saint-Philippe-de-Néri le programme triennal en immobilisation qui se répartit comme suit :

Année financière	2020	2021	2022
Total des dépenses en immobilisations anticipées	591 596.00 \$ \$	À déterminer	À déterminer
Total des investissements		591 596.00 \$ \$	

La ventilation de ces immobilisations apparaît au document déposé en annexe. Pour certains projets la réalisation de ceux-ci est conditionnelle à l'obtention d'aides financières gouvernementales.

360-2019 **Publication du budget 2020**

Il est proposé par : monsieur Frédéric Dionne

Résolu unanimement que : un rapport explicatif des prévisions budgétaires pour 2020 soit publié dans le journal l'Écho des Beaux-Biens lequel est distribué à chaque adresse de la municipalité (Réf. Article 957 du Code municipal). De plus, un rapport explicatif sera transmis lors de l'envoi des taxes 2020.

361-2019 **Avis de motion (Dépôt du projet de règlement numéro 287 concernant le taux de taxation pour l'année 2020)**

Monsieur, Alain Castonguay conseiller, donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du projet de règlement concernant le taux de taxation pour l'année 2020. Un résumé du projet du règlement numéro 287 a été fait par le directeur général et des copies du projet de règlement étaient disponibles.

362-2019 **Période de questions**

Toutes les réponses aux questions posées ont été données lors de la séance.

363-2019 **Levée de la séance**

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Unanimement résolu que : la séance soit close à 19 h 40.

Frédéric Lizotte, maire

Pierre Leclerc, sec.-trésorier

Je, Frédéric Lizotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du présent Code municipal.